



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2561

Programmation financière complémentaire 2016 au titre de la santé : l'accès aux soins et la lutte contre le sida

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme FAURIE-GAUTHIER Céline

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 4 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 18 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 NOVEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LE FAOU (pouvoir à M. GRABER), Mme FRIH (pouvoir à M. CUCHERAT), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/2561 - PROGRAMMATION FINANCIERE COMPLEMENTAIRE 2016 AU TITRE DE LA SANTE : L'ACCES AUX SOINS ET LA LUTTE CONTRE LE SIDA (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 octobre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Lors de précédentes séances, le Conseil municipal a attribué des subventions à diverses structures œuvrant dans le domaine de la santé : la prévention, l'accès aux soins, l'offre de services et d'accompagnement, la santé mentale et la lutte contre le VIH/Sida, les hépatites et les addictions.

Le rapport exposé aujourd'hui a pour objet de compléter et finaliser, pour l'exercice 2016, l'attribution de subvention pour des projets dont l'instruction n'était pas complètement aboutie à l'échéance des précédentes délibérations. Les actions présentées aujourd'hui privilégient l'accès aux droits et aux soins et la lutte contre le VIH/Sida à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida du 1^{er} décembre.

Organisée chaque année le 1^{er} décembre, la journée mondiale contre le sida est traditionnellement une date symbolique de mobilisation contre ce virus. L'objectif est toujours de rappeler les outils de prévention contre les risques de transmission de cette maladie mais aussi d'évoquer le vécu des personnes atteintes, le dépistage et les lieux ressources.

De son côté, la Ville de Lyon entend poursuivre son aide aux initiatives et actions pour cette journée à Lyon en renouvelant son soutien aux associations lyonnaises mobilisées pour cet événement. Une subvention de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de 12 000 euros permettra à la Ville de Lyon de renouveler le matériel permettant la prévention du risque et d'améliorer l'hygiène publique.

Aussi, Je vous propose de répondre favorablement aux demandes de subventions suivantes et de m'autoriser à solliciter cette subvention d'investissement :

ASSOCIATION MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT VOTE en 2015	BUDGET ACTION 2016	MONTANT PROPOSE en 2016
<i>Accès aux droits de santé et aux soins</i>				
ALS (Association de Lutte contre le Sida) 16 rue Pizay 69001 LYON	"La santé pour tous et toutes : médiation santé dans des quartiers prioritaires " : permanences, accompagnement, séances collectives de prévention et promotion de la santé, mise en place de partenariats	4 000 €	32 325 €	840 €

<i>lutte contre le VIH/Sida : journée mondiale du 1^{er} décembre</i>				
ALS (Association de Lutte contre le Sida) 16 rue Pizay 69001 LYON	Action en direction des lycéens : spectacle Freddie proposé par la Compagnie Monsieur Cheval et Associés à la salle Molière, représentation autour du thème de la séropositivité vécue au quotidien, des tabous et des préjugés suivie d'un débat	10 854 €	4 900 €	4 900 €
CONTACT RHONE 69 C av R. Cassin 69009 LYON	Accueil au Centre de la Santé Sexuelle et au Centre LGBTI (Lesbien Gai Bi Trans et Inter sexe) du Président de l'association "Elus Locaux Contre le Sida" pour l'attribution à la Ville de Lyon du label "Villes engagées contre le Sida», coordination de la chaîne de solidarité et stand d'information et prévention à la Mairie du 9ème	0 €	1 560 €	1 560 €
DA TI SENI (La Maison du bien-être) 18 rue Paul Cazeneuve 69008 LYON	Actions de proximité de prévention combinée : information, sensibilisation sur tous types de prévention et incitation au dépistage dans des lieux de convivialité (quartier de la Guillotière, Lyon 7 ^e)	2 000 €	2 000 €	2 000 €
FRISSE 15 bis rue René Leynaud 69001 LYON	"Fils de vie, fils de mémoire" : exposition réalisée à partir d'ateliers de création d'objets sur le thème du VIH mettant en valeur les outils et les acteurs de la réduction des risques et des dommages (espace d'échange et de partage d'expériences...)	3 000 €	10 000 €	3 000 €
TOTAL GENERAL		19 854 €		12 300 €

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Affaires Sociales, Solidarité, Santé ;

DELIBERE

1. Les subventions de fonctionnement suivantes sont allouées aux associations ci-dessous :

- ALS (Association de Lutte contre le Sida) : 5 740 €;
- Contact Rhône : 1 560 €;
- DA TI SENI (La Maison du bien-être) : 2 000 €;
- FRISSE : 3 000 €

2. M. le Maire est autorisé à solliciter la participation de l'Agence Régionale de la Santé à hauteur de 12 000 euros.

3. La convention mixte susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association de Lutte contre le Sida (ALS), est approuvée.

4. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

5. La dépense en résultant, soit 12 300 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours : ligne de crédit 41925, nature 6574, fonction 512 après transfert de 3 499 euros à partir de la ligne de la ligne de crédit 41937, nature 6574, fonction 512.

6. La recette correspondante sera inscrite au budget de l'exercice en cours : ligne de crédit 85342, nature 1311, fonction 12.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, la Conseillère municipale
déléguée,

Céline FAURIE-GAUTHIER